

Image not found or type unknown



délai pour qu'un mariage soit valider suite au décès d'un conjoint

Par **Elissandra1973**, le **16/04/2013** à **16:41**

Bonjour,

Je voudrais savoir si mariage est validé si un des conjoints est décédé à peine 4 heures après son mariage.

Merci de vos réponses.

Par **youris**, le **16/04/2013** à **17:10**

bjr,

si le conjoint a pu donner valablement son consentement selon le code civil, le mariage est valable même si le conjoint décède 4 hirs après.

d'ailleurs le président d ela république peut autoriser un mariage alors qu'un des futurs époux est décédé (cas rare).

cdt